

PROCES VERBAL

Du CONSEIL MUNICIPAL DE GRANDPARIGNY

SEANCE DU 22 septembre 2025 – Salle de la Mairie – à 20 H 30

L'an deux mil vingt-cinq le 22 septembre 2025 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de GRANDPARIGNY, régulièrement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. GARNIER Patrice, Maire.

Présents : : M. GARNIER Patrice. Mme HAMEL Marie-Claude, M. ROCHEFORT Jean-Luc, Mme ROTH Nathalie, M. GALOPIN Jacky, Mme GOBE Laetitia, M. DANIEL Gilbert, Mme VEILLARD Isabelle, M. PIEL Yves, M. THELLIER Roger, M. HAMEL René, Mme CHERBONNEL Isabelle, M. BERNARD Éric, Mme CROCHET Brigitte, M. JAMES Philippe, Mme HAMEL Valérie, Mme CHADUC Fabienne, M. AMIOT Christophe, M. GERARD Stéphane, Mme LOYER Pascaline, Mme MOTTAIS Régine, M. COUILLARD Marin, M. HESLOUIN Guillem, Mme OLIVIER Linda, Mme DESSEROIR Marina

Ayant donné pouvoir :

Mme BOUGON Nathalie ayant donné pouvoir à Mme CROCHET Brigitte

Absent excusé : M. PICOT Xavier

Absent :

Nombre de membres :

En exercice : 27

Présents : 25

Qui ont pris part à la délibération : 26

Quorum : 14

Mme MOTTAIS Régine a été nommée secrétaire de séance, conformément à l'article L 2115 du CGCT.

Le compte rendu de la dernière réunion de conseil en date du 18 juin 2025 est adopté à l'unanimité.

Ordre du Jour

Remerciements

M. GARNIER donne lecture des lettres de remerciement suite au versement de la subvention annuelle émanant des associations UNC / AFN Soldats de France Association de PARIGNY et Association APAEIA. Il fait part des remerciements également de M. DUFOUR Brice, président de la l'association RUNNING DES 3 PROVINCES pour l'aide et le soutien apporté à leur manifestation du 30 août 2025.

Marchés des travaux extension de la mairie - Avenant n° 1 lot N°1

Suite au marché signé avec l'entreprise CONSTRUCTION RIVIERE concernant le Lot N° 1 – Terrassement - Maçonnerie

Monsieur le Maire indique que cet avenant porte principalement sur la superficie de reprise de voiries dans la cour de l'école en plus-value et quelques moins concernant le la protection des sols, portes provisoires et repose du portail.

Il présente l'avenant N° 1 d'un montant de 3 654.00 € HT

le Conseil municipal à l'unanimité :

- Accepte l'avenant N° 1 ci-dessus présenté
- Marché initial : 74 659.30 € HT
- Avenant N° 1 : 3 654 € HT
- Marché total : 78 313.30 € HT

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT - Filières « REP » Responsabilité Élargie des Producteurs, contrat avec l'éco-organisme ALCOME pour la réduction des déchets des produits du tabac dans l'espace public

Alcome propose de contractualiser avec les collectivités territoriales en charge du nettoiement des voiries publiques sur la base d'un contrat type unique.

En contrepartie, la commune de GRANDPARIGNY va mettre en place dans le cadre de ce contrat :

- Un état des lieux des « hotspots » mégots (lieux à forte concentration de mégots au sol) et des dispositifs de collecte existants
- Des actions de sensibilisation, de communication et d'aménagement en fonction des spécificités de la collectivité

La commune de GRANDPARIGNY est compétente en matière de nettoiement des voiries.

Le conseil municipal approuve la signature du contrat-type entre la Ville de GRANDPARIGNY et ALCOME pour la durée de l'agrément.

Ouverture des commerces le dimanche

Considérant la demande de MOBILIANS qui sollicite l'ouverture des concessions automobiles le 18 janvier 2026, le 15 mars 2026, le 14 juin, 2026, le 13 septembre 2026, le 11 octobre 2026 ainsi que les commerces de vente au détail concernés,

Le Conseil municipal, décide de donner un avis favorable sur le projet d'ouvertures dominicales 2026 à savoir le 18 janvier 2026, le 15 mars 2026, le 14 juin, 2026, le 13 septembre 2026, le 11 octobre 2026

Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs de logements sociaux (PPGDID) 2025-2030 – Convention du service d'information et d'accueil du demandeur (SIAD)

Entendu la note de présentation,

Le conseil municipal a décidé d':

- **Approuver** le projet de Convention du Service d'Information et d'Accueil des Demandeurs (SIAD),
- **Autoriser** le Maire ou son représentant, à signer la Convention du Service d'Information et d'Accueil des Demandeurs (SIAD) 2025-2030 et tous les documents afférents.

Demande de prêt

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que des emprunts de 350 000 € (Rénovation du presbytère) et de 50 000 € (VRD définitifs) ont été inscrits au budget primitif de la commune et du Lotissement les Cytises

Il présente les différentes propositions

Pour financer les travaux de rénovation du presbytère de PARIGNY et les travaux de VRD du lotissement Les Cytises, la commune de GRANDPARIGNY décide de contracter auprès de la Caisse d'Epargne de Normandie, un emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant : 350 000 €
- *Et Montant : de 50 000 €*
- Taux : 3.41 %
- Durée : 10 ans
- Périodicité : trimestrielle
- Echéances : dégressives (*capital constant*)
- Commission d'engagement : 300€ (budget communal) et 100 € (budget lotissement les Cytises)

Création d'un emploi permanent

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc à l'organe délibérant de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant la nécessité de créer un emploi de cuisinier aux grades d'adjoint technique, adjoint technique principal 2^e classe ou 1^{ère} classe ou agent de maîtrise, en vue du départ en retraite de l'agent titulaire,

Le Maire propose à l'assemblée :

La création d'un emploi de cuisinier à temps complet 35h00/35h00. Le poste pourra être pourvu sur l'un des grades suivants : adjoint technique, adjoint technique principal 2^e classe, adjoint technique principale 1^{ère} classe ou agent de maîtrise.

Le conseil municipal :

DECIDE : d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans cet emploi seront inscrits au budget, chapitre 012,

Questions et informations diverses :

Suite à la question posée lors de la dernière séance, M. GARNIER informe du taux d'impayés pour la cantine scolaire 2024-2025. Pour 66 290.40 € de facturer, seulement 1 118.70 € ne sont pas encore encaissé. Ce qui représente un taux 1.69 % d'impayés.

Il confirme ces propos de juin, Mme THEBAULT Aurélie, en charge de la régie cantine suit très bien les familles et les relance régulièrement. Elle assure ce travail avec une grande rigueur.

Mme Marie-Claude HAMEL indique que le parc et le château de MILLY était ouvert au public dans le cadre des journées du patrimoine. Mme HAMEL de MILLY est très satisfaite de ces visites.

Les travaux de l'aire de jeux de MILLY sont presque terminés. La table de ping-pong est posée, les allées en sable-ciment sont réalisées. Les pelouses vont pouvoir être semées

Les travaux de jointements de l'ancien presbytère de MILLY devraient commencer courant octobre

Quelques réfections partielles de routes en bicouches sont en cours notamment la sortie de la route de la Bredière et route de la Mariais , quelques méandres sont à déplorer qui devraient s'effacer avec le temps.

M. Gilbert DANIEL précise également que les travaux de réfections partielles (bicouche) des routes de la Coutière et des Près sont réalisés.

Le SDEM a effectué le remplacement de 4 candélabres dans le Lotissement le Bourg de CHEVREVILLE.

Il relate la réunion publique qui a été organisée mercredi 18 septembre en vue de la création d'une association pour la sauvegarde du patrimoine. Une trentaine de personnes étaient présentes. 12 se sont portées membres. M. LOUVET Jean-François de la Fondation du patrimoine était présent et à partager son expérience.

M. Jacky GALOPIN complète la liste des travaux avec les Route de la Basse Source à MILLY, les chemins ruraux le Corbier et les Aunays à MARTIGNY.

Les maires délégués et autres personnes disponibles sont invités à une réunion avec Mme Margaux GUERIN en charge des déchets abandonnés notamment pour la commande de poubelles de Rue dans le cadre de la convention CITEO avec la Communauté d'Agglomération.

M. GARNIER évoque la rentrée avec 162 élèves. Une nouvelle inscription a été enregistré ce jour. 2 nouvelles enseignantes ont pris un poste à PARIGNY : Mme Marine BINDEL en remplacement de Mme Dorothée EUDES et Mme Manon MADELEINE qui assure le mi-temps de Mme HESNARD Isabelle et la décharge de la directrice.

Il relate la manifestation Balade Musique et Patrimoine qui s'est déroulé dimanche dernier. Environ 200 personnes étaient présentes. Les 3 groupes ont été apprécié. La météo capricieuse n'a pas permis de laisser le ténor Cyril DUBOIS se produire devant le Château.